



DES CHUTES-
MONTMORENCY

Procès-verbal de la première assemblée ordinaire du conseil d'administration du conseil de quartier des Chutes-Montmorency de l'année 2025, tenue :

le mercredi 15 janvier 2025, à 19 h

au Centre communautaire des Chutes,

4551, boulevard Sainte-Anne, salle Fleur-de-Lys

PRÉSENCES :

M ^{me} Audrey Croteau	Administratrice (2026)
M. François Godin	Présidence (2025)
M. Nicolas Renard	Vice-président (2026)
M. Christian Yapo	Secrétaire (2026)

Membres sans droit de vote :

M. Stevens Mélançon	Conseiller municipal du district de la Chute-Montmorency–Seigneurial
---------------------	--

IL Y A N'Y A PAS QUORUM

Le quorum pour la tenue d'une assemblée du conseil d'administration est de cinq membres de ce conseil dont au moins trois sont des administrateurs élus par les membres du conseil de quartier; Réf. : article 35 du [R.R.V.Q. chapitre F-1 - Règlement sur le fonctionnement des conseils de quartier](#).

AUTRES PRÉSENCES :

M ^{me} Françoise Bellemare	Conseillère en consultations publiques, Service des relations citoyennes et des communications
-------------------------------------	--

Outre les personnes mentionnées ci-dessus, cinq (5) personnes assistent à l'assemblée.

Projet d'ordre du jour
1^{re} ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Mercredi 15 janvier 2025, à 19h00

Centre communautaire des Chutes, 4551, boulevard Sainte-Anne, Salle Fleur-de-Lys

25-01-01	Lecture et adoption du projet d'ordre du jour	19 h 00
25-01-02	Adoption et suivi du procès-verbal de l'assemblée du mercredi 20 novembre 2024	19 h 05
25-01-03	Suivi des dossiers du conseil de quartier • Poste coopté • Élaboration d'un plan d'action 2025 à venir dans les prochaines semaines • Comité sécurité routière (campagne de sensibilisation) • Table de concertation vélo des conseils de quartier • Comité de vigilance portuaire • Comité visibilité Conseil de quartier des Chutes-Montmorency • Autres besoins	19 h 10
25-01-04	Période réservée au conseiller municipal	19 h 40
25-01-05	Période de questions et de commentaires des citoyens	19 h 55
25-01-06	Trésorerie	20 h 15
25-01-07	Divers	20 h 20
25-01-08	Levée de l'assemblée	20 h 25

Note : L'horaire est à titre indicatif et peut être sujet à changement en fonction des discussions.

Interlocuteur privilégié de la Ville, le conseil de quartier a pour mission de permettre aux citoyens d'exprimer leurs opinions et leurs besoins à l'égard de questions qui concernent leur quartier, notamment en ce qui a trait à l'aménagement du territoire, l'aménagement des propriétés municipales, la vie communautaire et la sécurité publique.

Renseignements : Françoise Bellemare – conseillère en communication

418 641-6411 / francoise.bellemare@ville.quebec.qc.ca

Calendrier des rencontres, ordres du jour et procès-verbaux : www.ville.quebec.qc.ca/conseilsdequartier

Procès-verbal

25-01-01. Lecture et adoption du projet d'ordre du jour

François Godin ouvre l'assemblée à 19 h.

En l'absence de quorum, il n'est pas possible d'adopter l'ordre du jour.

Seuls les points d'information pourront être traités.

25-01-02. Adoption et suivi du procès-verbal du mercredi 20 novembre 2024

En l'absence de quorum, l'adoption du procès-verbal est remise à une prochaine assemblée.

Le rapport d'opinion du conseil de quartier concernant le projet de modification à la réglementation d'urbanisme ([Modification des plans d'implantation et d'intégration architecturale \(PIIA\) – Arrondissement de Beauport](#)) traité lors de l'assemblée du 20 novembre, a bien été transmis à la Ville.

Le rapport est disponible sur le [site web de la Ville](#).

25-01-03. Suivi des dossiers du conseil de quartier

- Poste coopté

Nancy Bolduc, directrice du Parc de la Chute-Montmorency et administratrice cooptée au conseil de quartier, a démissionné de son poste d'administratrice car elle changé de fonctions au sein de la Sépaq et n'est plus directrice du Parc de la Chute-Montmorency. Elle ne peut donc plus siéger au conseil d'administration comme représentante d'un établissement du quartier. Elle a transmis le nom de la personne qui la remplace. Toutefois, en l'absence de quorum il n'est pas possible de coopter cette personne pour le moment. Ce point est remis à une prochaine assemblée.

- Élaboration d'un plan d'action 2025 à venir dans les prochaines semaines

En l'absence de secrétaire de soutien, il n'est pas possible de faire état des discussions sur ce sujet.

- Comité sécurité routière (campagne de sensibilisation)

Le conseil de quartier a la possibilité de faire une demande de subvention pour un projet d'initiative, mais il doit d'abord faire son plan d'action.

En l'absence de secrétaire de soutien, il n'est pas possible de faire état des discussions sur ce sujet.

- Table de concertation vélo des conseils de quartier

En l'absence de secrétaire de soutien, il n'est pas possible de faire état des discussions sur ce sujet.

- Comité de vigilance portuaire

On mentionne qu'il y a des enjeux de bruit et de poussières qui ont été soulevés en lien avec le projet de terminal de conteneurs QSL. Le conseil de quartier aimerait avoir une présentation de la future promenade Samuel-de-Champlain (boulevard urbain).

En l'absence de secrétaire de soutien, il n'est pas possible de faire état des discussions sur ce sujet.

- Comité visibilité du Conseil de quartier des Chutes-Montmorency

En l'absence de secrétaire de soutien, il n'est pas possible de faire état des discussions sur ce sujet.

- Autres besoins

En l'absence de secrétaire de soutien, il n'est pas possible de faire état des discussions sur ce sujet.

25-01-04. Période réservée au conseiller municipal

Stevens Mélançon, conseiller municipal du district de la Chute-Montmorency–Seigneurial, mentionne les informations de la Ville susceptibles d'intéresser les citoyens du quartier.

En l'absence de secrétaire de soutien, il n'est pas possible de faire état des sujets abordés lors de cette période.

25-01-05. Période de questions et de commentaires des citoyens

En l'absence de secrétaire de soutien, il n'est pas possible de faire état des sujets abordés lors de cette période.

25-01-06. Trésorerie

En l'absence de quorum, il n'est pas possible d'approuver les dépenses ou paiements à effectuer.

25-01-07. Divers

En l'absence de secrétaire de soutien, il n'est pas possible de faire état des sujets abordés.

25-01-08. Levée de l'assemblée

L'assemblée est levée à 20 h.

La prochaine assemblée ordinaire du conseil d'administration du conseil de quartier aura lieu le mercredi 19 février 2025 à 19 h.

François Godin

Président

Christian Yapo

Secrétaire